**PROJET DE JARDIN SOLIDAIRE**

**(RATTACHE AU DEPARTEMENT SOLIDARITE)**

**« LE JARDIN DU CŒUR UN POUR TOUS TOUS POUR UN »**

**OBJECTIF GENERAL**

Mettre en place un projet solidaire par le biais de la parcelle (outil d’insertion du département solidarité).

**OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Mettre en place un règlement intérieur qui reprenne les modalités du projet et son fonctionnement et auquel pourra être rattachée une fiche d’engagement plus individualisée des personnes pour la communauté :

**Le règlement intérieur** décrit le fonctionnement du jardin et les modalités générales d’intervention des personnes dans le projet :

* Des créneaux déterminés (en fonction des disponibilités des personnes).
* Des engagements qui peuvent être variables sur le mois, la saison, l’année voire renouvelables.
* La définition des bénéfices : une récolte par semaine à part égale du nombre de jardiniers engagés lors d’un temps pré déterminé, usufruit du jardin comme jardin d’agrément le samedi et le dimanche donc pas de tâches ces jours-là, certains fruits et légumes peuvent être consommés lors des visites tout en prenant compte que chacun peut aussi faire de même (légumes, fruits déterminés).
* La définition de la dimension solidaire : une semaine par mois pendant laquelle la récolte va exclusivement aux ateliers cuisine adulte des Maisons de Quartier lorsque les ateliers sont mis en place pour des événements.
* Des missions définies et portées par les personnes nominativement qui prennent en compte l’aspect solidaire du projet et les contraints structurelles du jardin.
* Communication du projet à l’Association des Jardiniers de Tournefeuille.

**La fiche personnalisée** établie en concertation avec les personnes qui porte sur leur engagements pris vis-à-vis de la communauté définissant : les jours et périodes de participation, les missions, les personnes concernées (membres de la famille, compagnons).

**MOYENS**

**Début : janvier 2017**

**La constitution d’un groupe de jardiniers** (le nombre de jardiniers pouvant varier au fil des saisons. A déterminer si possible : nombre critique + et -)

**Un budget : 250 euros** **par an** (une adhésion de – de 100 euros à l’Association des Jardiniers de Tournefeuille (portée par la Maison de Quartier de la Paderne en 2016). 100 euros pour l’achat de matériel ou son renouvellement. 50 euros pour l’achat de graines si nécessaire (tout en privilégiant l’échange et la production de graines par les jardiniers) (frais portés par la Maison de Quartier de Quéfets en 2016)

**Une coordination** (implication à déterminer)

**Un projet à mener sur 3 ans**

**La liste définie des missions du jardin et leur périodicité :**

Le cabanon : inventaire, entretien, rangement

Le broyage (date prédéterminée par les AJT et communiquée par voie d’affichage une fois par mois environ le vendredi matin).

Le compostage

Lien avec l’AJT + AG

Arrosage (tous les jours en été, hebdomadaire au printemps et en automne, 0 en hiver : selon les périodes de remplissage de la cuve)

Désherbage (périodicité à déterminer)

Nettoyage (périodicité à déterminer)

Transmission (méthode à déterminer)

Récolte et préparation de la distribution (une fois par semaine)

Activités annexes (à définir)

**Calendrier du jardin, mois par mois**

**Janvier**

* Repos du jardinier, sauf quelques semis d'intérieur et tailles.

**Février**

* Si le temps le permet, labour du potager et des futures plates-bandes.
* Semis d'intérieur, ou encore sous châssis ou tunnel.
* Commencer certaines plantations au potager : laitues d'hiver, échalotes, oignons, ail,

**Mars**

* Semis sous châssis ou tunnel.
* Retirer les protections hivernales si de fortes gelées ne sont plus à craindre.
* Désherbage et mise en place d'un paillis au potager et dans les plates-bandes.
* Au potager, planter les pommes de terre et repiquer les chicorées, frisées, scaroles et les premières tomates.

**Avril**

* Premiers semis en place si le temps le permet.
* Repiquage des semis effectués à l'abri.
* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait.
* Au potager, repiquer tomates, concombres et aubergines.
* Apporter de l'engrais coup de fouet au potager.

**Mai**

* Semis en place de certains légumes.
* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait.
* Au potager, repiquer les courgettes, piments, poivrons, betteraves, laitues, chicorées, choux fleurs, choux de Bruxelles, haricots et poireaux.
* Apporter de l'engrais coup de fouet aux légumes qui n'en ont pas encore reçu.

**Juin**

* Derniers semis d'annuelles tardives, semis de bisannuelles, derniers semis au potager.
* Sortir les plantes qui ont hiverné à l'abri.
* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait.
* Au potager, éclaircir les légumes racines, pincer les tomates et apporter de l'engrais coup de fouet.

**Juillet**

* Semis pour l'automne au potager.
* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait.
* Traiter les tomates.

**Août**

* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait.
* Bouturer les plantes qui s'y prêtent.

**Septembre**

* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes, pailler si ce n'est pas encore fait.
* Terminer les boutures.
* Commencer les plantations de vivaces en godets pour le printemps.

**Octobre**

* Derniers semis pour le printemps.
* Biner régulièrement le sol du potager et des plates-bandes.
* Installer les protections hivernales sur les plantes fragiles.
* Diviser les vivaces.
* Planter les vivaces en godets pour le printemps.

**Novembre**

* Labourer les parcelles libres en ajoutant compost ou engrais.

**Décembre**

* Repos du jardinier, sauf quelques tailles.